

INTERVENTION DE JL GOUJU

- Préalable Moment de travail à partir des décisions prises par la DGESIP. Transformations de l'ONMAS, avec l'introduction du mouvement sportif et des professionnels. Démarche urgente à mener, surtout par la vague B.
- Rappel du contexte 19% filière STAPS, entre 800 et 900 diplômés par an. Fiche RNCP sur le métier d'entraîneur. Constat des doubles certifications dans certaines structures STAPS à abandonner impérativement. Propositions du rapport BERTSCH mises en œuvre par le ministère des Sports (DE et DES).
- Bilancartes pro émises 1 à 2 ans après obtention de la licence ES. Pas de problème de niveau mais celui de la reconnaissance des compétences par le monde sportif. Architecture de formation illisible. Au total, perte de reconnaissance de la licence ES.

- Résultats de l'enquête ONMAS. 4 catégories de composantes:

- ✓ 1 = toutes APS (anciennes options).
- ✓ 2 = adossement Jeunesse et Sports.
- ✓ 3 = listes choisies avec niveau à atteindre, fort ancrage recherche et master.
- ✓ 4 = concertations entre établissement de régions proches.

Difficulté de connaissances sur les formations, même à l'interne des établissements. Difficultés pour arriver au volume horaire de formation (200h option, 200h stage). Au bilan : résultats totalement déraisonnables (DGESIP), les STAPS peuvent-ils bouger tous seuls ?

- Contact DGESIP Situation anormale, donc quelles possibilités:

- ✓ 1 = Licence ES fermée.
- ✓ 2 = Licence ES remplacée par Licence Pro.
- ✓ 3 = C'est l'usage de la Licence qui pose problème, donc pas d'habilitation systématique.
- ✓ 4 = Mise en place de réseaux avec 1 licence dans le réseau.

Court terme : vague B, identification des disciplines sportives (4 max par UFR).

Moyen terme : regarder sous couvert de la C3D la construction d'une Licence Pro en lien avec les besoins des fédérations, avec sites pilotes. Regarder la capacité d'organisation par réseau (mais doute de la DGESIP), regroupement avec des critères d'excellence. Liste d'APS à valider pour permettre la délivrance des cartes professionnelles.

- Débats et propositions
- Licence pro ou organisation en réseau.
- Accord général sur : arrêt de la double certification, défense de la Licence ES

JEUDI 2 DECEMBRE 2010 . LICENCE ES VAGUE B

- Pas de sports issus d'environnements spécifiques (plongée, ski, surf, voile).
- Cas particulier : Escalade sur SAE n'est pas dans un environnement spécifique, mais danse est une activité organisée par le Ministère de la Culture donc avec la nécessité de la possession du DE danse.
- Cas de l'athlétisme et de la gymnastique : supplément au diplôme global ou par discipline.

Choix des APS :

- Aviron
- Athlétisme (course – saut – lancer).
- Badminton
- BasketBall
- Boxe anglaise
- Boxe française
- Canoë kayak
- CO
- Cyclisme sur route
- Cyclisme
- VTT

- Escalade
- Escrime
- Gymnastique (gym masculine, gym féminine, trampoline, tumbling, aérobic, GR)
- Football
- Haltérophilie – musculation – force
- athlétique
- HandBall
- Judo
- Lutte
- Natation
- Patinage artistique
- Pelote basque
- Rugby
- Taekwondo
- Tennis
- Tennis de table
- Tir a l'arc
- Triathlon
- Voile
- Volley

- journée de regroupement des porteurs de projets sur entraînement sportif, courant janvier.

DOSSIER PREPARATION PHYSIQUE

- prérogatives Licence et/ou master.

- Niveau master : équipes nationales ou internationales.
- Prérogatives d'exercice au niveau master : réflexions à mener, les avis sont partagés.

OFFRE DE FORMATION LICENCE « ES »

- Proposition de mise en place de réseaux.
- Urgence concernant la vague B.

VENDREDI 3 DECEMBRE 2010

BILAN SUR LES RESEAUX « ES »

- Réseau Sud est (Montpellier, Marseille, Nice, Toulon).
- Réseau Grand Est (Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg).
- Réseau Ouest (Le Mans, Rennes, Brest, Nantes, Poitiers).
- Réseau Ile de France (Paris 5, Paris 10, Paris 11, Paris 12, Paris 13, Evry, Marne la vallée, éventuellement Rouen).
- Réseau Sud Ouest (Bordeaux, Toulouse, Pau).
- Réseau Rhône Alpes (Lyon, St Etienne, Grenoble, Chambéry).

PROPOSITION DE LIVRET DE L'ANESTAPS

- Livret envoyé à tous les directeurs pour avis et modifications éventuelles avant décision définitive.

C3D de METZ du 23/03/2011 au 24/03/2011

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Engagement d'une personne pour s'occuper de la communication (Florian KERZHERO).
- Retour sur le courrier envoyé par le président sur le suivi des décisions de la C3D STAPS.
- Discussion de convention avec les fédérations sportives en tant qu'employeurs.

CONVENTIONS

- FFN (Patrick PELAYO) : convention (pour l'instant provisoire) donnant notamment l'équivalence des diplômes fédéraux de natation aux étudiants titulaires d'un DEUG STAPS (L2), sur la base d'un accord avec le comité régional concerné.
- Volonté de pouvoir signer ce type de convention avec d'autres fédérations mais par l'intermédiaire de la C3D.
- La C3D s'engage à initier la même démarche avec le monde sportif que celle mise en place avec le FFN (**accord à l'unanimité**).
- De façon complémentaire, demande de la C3D de recevoir de façon systématique, les conventions signées par les structures STAPS avec des comités ou ligues sportives.

L'annonce de ces accords devrait être faite par l'intermédiaire des réseaux des structures STAPS sur le plan national.

- Suggestion émise sur l'arrêt des interventions des enseignants STAPS dans les formations du ministère des sports. Réflexion à poursuivre au prochain séminaire à Strasbourg (16 et 17 juin).
- Nécessité de se positionner sur les différents niveaux de formation (1, 2 voire 3). Réflexions aussi à mener à Strasbourg. **DOSSIER DE LA PREPARATION PHYSIQUE**
- Rappel de l'objectif : reconnaissance du métier de préparation physique et délivrance d'une carte professionnelle mentionnant la discipline préparation physique.
- Cette discipline « préparation physique » sera nécessairement une deuxième discipline, en plus (si elle est validée, bien sûr) de la discipline sportive liée au

supplément au diplôme de Licence Entraînement Sportif.

- procédure : üOrganisation du travail dans le cadre du groupe permanent C3D – branches professionnelles, donc avec la présence de responsables du monde sportif.

- Mise en place d'un groupe de travail sur un référentiel « préparation physique » de 200h. Membres actuels du groupe : N.TORDI (Besançon), L.MARIN (Montpellier), P.PELAYO (Lille), A.PIZZINATO (C3D), M.GODEMET (FF Rugby).

- Production d'un document de travail et présentation à la communauté STAPS lors de la conférence de Strasbourg pour avis et remarques.

- Elaboration d'un document définitif suite aux remarques émises et présentation pour validation à la communauté STAPS.

C3D MARSEILLE du 22 et 23 mars 2012

INFORMATIONS DU PRESIDENT

· Réunion V.SEVAISTRE (ministère des sports) : discussion notamment autour de l'escalade pour faciliter l'accès des étudiants STAPS au diplôme de l'escalade de l'environnement spécifique. Discussion autour de la préparation physique, des difficultés pour avancer sur ce dossier.

· Conventions en cours avec les fédérations, Triathlon, Tennis, Handball, par ex.

Vote sur le choix L ES ou L Pro.

ü Pour ouverture L Pro dans la filière ES=0

ü Contre ouverture L Pro dans la filière ES =35

ü Abstention =3

Les options sportives inscrites à l'ADD doivent être adossées à :

- Des conventionnements de collaboration, d'échange avec les fédérations et/ou ligue et/ou le monde professionnel.

- Des ressources humaines en interne autour des options sportives développées.

- La participation aux enseignements d'enseignants chercheurs spécialistes de l'exercice, de l'entraînement sportif et/ou de la préparation physique, mentale et nutritionnelle.

- La participation à l'enseignement des cadres de la fédération, de la ligue ou du monde professionnel.

- La participation des cadres de la fédération, de la ligue et du monde professionnel aux conseils de perfectionnement et à l'évaluation des étudiants.

- Des possibilités d'accueil des étudiants en stage dans un environnement proche de la structure.

- La délivrance de l'ADD soumise à la validation d'un niveau de pratique minimal.

- La prise en compte des possibilités d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'étude.

- Lieux de stages validés en commun par l'Université et/ou Ligue, fédération, monde

professionnel.

- L'engagement à ne pas faire de double certification d'Etat. La spécialité « préparation physique », lorsqu'elle est inscrite à l'ADD de la spécialité ES devra répondre au cahier des charges défini par la C3D.

· Vote pour options sportives en 1 et préparation physique en 2 : 28 pour, 7 abs, 3 refus de vote.

- Pour les autres spécialités, il a été décidé de fournir aux membres de la C3D les documents reçus pour cette conférence et concernant le travail réalisé en Guadeloupe, pour avis et décision à la prochaine C3D de Rouen.

C3D STAPS ROUEN

Jeudi 14 JUIN et Vendredi 15 JUIN 2012

VENDREDI 15 JUIN 2012

BILAN DE LA REUNION DU 4 JUIN AVEC LES FEDERATIONS SPORTIVES

- Etaient présents:
- FF d'ATHLETISME
- FF de FOOTBALL
- FF de HANDBALL
- FF de JUDO
- FF de NATATION
- FF de RUGBY
- F de TENNIS
- COSMOS (regroupement employeurs du secteur SPORT)
- DGESIP
- CNOSF
- C3D STAPS
- CAFEMAS
- La DGESIP souhaite toujours s'engager dans la mise en place de licence pro.
- Les fédérations ne sont pas particulièrement attachées aux Licences Pro.
- Mise en place d'une cartographie des lieux de formation.
- Il faut apporter un message clair aux Fédérations.
- La DGESIP a mis en avant l'inadéquation entre la demande des Fédérations et les formations proposées.

- Avis des Fédérations : Pas de besoin sur le métier d'entraîneur de haut-niveau. Veulent des diplômés qui possèdent un haut-niveau technique de pratique. Importance de la culture fédérale et de l'alternance. Souhaitent travailler avec les STAPS, sur des formations à double compétence : entraîneur et préparateur physique, entraîneur et préparateur mental, entraîneur et développeur de projet, etc.
- ANESTAPS : pas de mobilité étudiante, donc problème sur la cartographie.
- Quelques remarques : ü FFF : diplômes européens. ü FFT : mise en place de référents universitaires. ü FFHB : lien entre ses formations et les STAPS.
- FFR : mutation du au professionnalisme, possibilité de travail avec les STAPS mais sur des centres identifiés.
- COSMOS : rappelle le cadre d'emploi (temps partiels, 75% de structures de moins de 3 salariés).
- Prochaine réunion sur une convention type, le 2 octobre 2012, avec les fédérations concernées.
- Au bilan : des centres ciblés, des passerelles avec les diplômes fédéraux, le public STAPS a changé car les sportifs de haut niveau ne viennent plus en STAPS mais choisissent le secteur du sport professionnel. 7